

45.—Du Bureau des Commissaires, transmettant une communication de l'Association Canadienne des Ingénieurs-Stationnaires au sujet de l'amendement du Règlement No 108.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être pris en considération en même temps que l'item 8 de l'ordre du jour.

46.—Du Bureau des Commissaires, recommandant certains amendements aux Règlements Nos 407 et 492.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être étudié en même temps que l'item 8 de l'ordre du jour.

47.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'entrer en négociations avec la Municipalité de Hampstead, pour approvisionner d'eau ladite municipalité pour cinq ans, à certaines conditions.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en y ajoutant la condition suivante: "Les tuyaux à eau qui seront posés par la Municipalité de Hampstead devront être de la dimension qui sera indiquée par l'Ingénieur en Chef de la Cité", et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

48.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

49.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Public Service Corporation" d'ériger des poteaux sur certaines rues.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L. A. Lapointe.

50.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'inscrire une partie de la rue Dickson dans le registre des rues publiques, suivant la loi.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

51.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de MM. E. & A. Lefebvre pour l'élargissement des rues St-André et Massue.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

52.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'établir de nouvelles lignes homologuées sur l'avenue Western et d'effacer les vieilles lignes.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que la Règle 69 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

53.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$20,000 pour la construction d'un égout dans la rue du Parc et de l'Île.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

54.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$79,000 pour la construction d'un égout principal dans les rues Forsyth, Stadacona et Chambly.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. CHARTRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

55.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$19,497 pour la construction de pavages permanents.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

56.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$41,910 pour la construction de pavages permanents.

45.—From Board of Commissioners, transmitting a communication of the Canadian Association of Stationary Engineers, re proposed amendment to By-law No. 108.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be laid on the table, to be considered with the 6th order of the day.

46.—From Board of Commissioners, recommending certain amendments to by-laws Nos. 407 and 492.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be laid on the table, to be considered with the 8th order of the day.

47.—From Board of Commissioners, to enter into an agreement with the Municipality of Hampstead for the supply of water to said municipality, for 5 years, on certain conditions.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be amended by adding thereto the following condition: "The water pipes which shall be laid by the Municipality of Hampstead shall be of the dimensions indicated by the Chief Engineer of the City of Montreal" and, that so amended, said report be adopted.

48.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Public Service Corporation to erect poles on Panet street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

49.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Public Service Corporation to lay poles on different streets.

Consideration deferred, at the request of Alderman L. A. Lapointe.

50.—From Board of Commissioners, to inscribe a portion of Dickson street, in the register of public streets, according to law.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

51.—From Board of Commissioners, to accept the offer of Messrs. E. and A. Lefebvre in connection with the widening of St. André and Massue streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

52.—From Board of Commissioners, to establish new homologated lines on Western avenue and to erase the old ones.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended and that said report be received and adopted.

53.—From Board of Commissioners, to vote \$20,000 for the construction of a sewer in Park and de l'Île street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

54.—From Board of Commissioners, to vote \$79,000 for the construction of a main sewer in Forsyth, Stadacona and Chambly streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CHARTRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

55.—From Board of Commissioners, to vote \$19,497 for the construction of permanent pavements.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

56.—From Board of Commissioners, to vote \$41,910 to construct permanent pavements.